

An Nahar – Samir Atallah (traduction de l'arabe)
24 mai 2020

LA PATRIE LIBANAISE RETROUVEE ET NON LA PROCLAMATION DU LIBAN

Puisque cette année est celle du premier centenaire de septembre 1920, il faut se remémorer constamment l'évènement. Mais l'évocation sans courage n'est qu'une répétition de la faute et les regrets en silence ne sont pas un repentir qui mérite le pardon. Rachid Derbas, spontané, intègre et bon a évoqué une génération d'affligés et de tristesse lorsqu'il a tenté de rendre compte du poids de la déception de siècles perdus dans des rêves grandioses aux résultats médiocres. Une génération sans peuple et sans nation et qui ne vit devant elle que réfraction, déception et effondrement.

Il n'y a pas de consolation. Chaque fois que l'on feuillette un article, une déclaration ou un discours, on y trouve un avertissement du pire à venir, et chaque fois que l'on contemple avec plaisir quelque chose du passé étonnant, on a le sentiment d'un deuil éternel. Savez-vous pourquoi Michel Chiha a parlé de la « proclamation du Grand Liban » ? Vous pourriez pleurer à nouveau et continuer de pleurer sur ce penseur lorsque vous rechercherez dans l'esprit de ce grand visionnaire sa perception de l'évènement : le général Gouraud « haut-commissaire de la France dans les terres du Levant » a proclamé la patrie libanaise retrouvée ».

Pas une proclamation, ni une naissance mais un retour naturel comme après une courte absence, avait écrit le brillamment inspiré Chaldéen en 1936. Il a écrit dans un style qui lui était propre, quelque chose du Cantique des Cantiques, quelque chose de Paul Valéry, quelque chose de la richesse et des rencontres de la Méditerranée. Il n'oubliait jamais de répéter que la Méditerranée est douce.

Génie éclatant. Mais quelle tristesse que le pays dont il a annoncé l'avènement ne soit pas parvenu à être. La tâche n'était pas facile mais elle méritait qu'on se donnât la peine de la mener. Chiha avait dit « Tout ce que la pensée confessionnelle gagne, c'est la nation qui le perd. »

J'ai utilisé le vocable de « pays », cela est courant aujourd'hui. Mais Chiha, l'Athénien, l'aristotélien, qui s'engageait dans la vie des gens avec un esprit supérieur au leur, faisait toujours usage du vocable de la « cité »/ « ville » ; peut-être entendait-il le forum, le rassemblement, le point de convergence ou de ramification.

Comme nous nous souvenons de lui dans cette déliquescence « les citoyens qui sont indifférents à la chose publique sont privés de leur droit de cité » mais ils ne s'en soucient guère. « On ne voit qu'indifférence et, peu après, la ville tranquille se remplit de bruits et de confusion, ses côtés sont perturbés par le mouvement qui frise la folie.

« La ville silencieuse sera tout à l'heure bruyante, agitée, quasi démente. Cent mille êtres « raisonnables », cent mille « roseaux pensants » vont s'y ruer cherchant le lucre, après au gain, cupides et serviles, oubliant Dieu, la Patrie, le Devoir, et qui se diront que la cité peut périr plutôt que de leur coûter une minute de leur temps ou bien quelques deniers. »

Et nous, dans cette patrie en conflit et dissonante, qui se tient à la croisée des chemins des nations face à deux vérités immuables : « 'La patrie n'est pas à vendre ' et notre seule alternative est la fraternité ou la mort ». Quant aux racistes, ils ont une rengaine et un tambour fugace dont ils jouent pensant qu'ils interprètent la Neuvième symphonie ; mais ce n'est pas la Neuvième symphonie, juste un air en solo sur un rebec.

« Que la Méditerranée est douce ! En 1944, Michel Chiha écrivait : « Le Liban a des devoirs envers le Sud et envers la Bekaa aussi. Tous les deux sont négligés à un point inacceptable ».

Est-ce que ces paroles vous rappellent quelque chose ? Pour moi, elles évoquent le soin personnel et officiel que Fouad Chéhab a apporté au Sud et à l'Orient ; elles évoquent le maître et l'élève. Ce genre de supériorité nationale engendre ce genre de prééminence patriotique. Fouad Chéhab n'a pas réussi à appliquer tout ce qu'il avait lu de Michel Chiha, mais il a essayé. Sa tentative aura toutefois été formidablement orpheline

comme chez Chiha. L'orphelinat des grands, mais la déception ne fait pas des grands des mineurs. C'est ainsi que Chiha a maintenu son élévation intellectuelle et spirituelle (et non politique). Il en est de même pour l'homme à l'unique mandat présidentiel.

Chiha a accordé une grande importance à l'assemblée parlementaire. L'histoire du Liban contemporain a montré jusqu'à la plus extrême évidence que « toutes les fois que l'Assemblée a disparu, toutes les fois que le principe de la représentation est mort de mort violente, l'autorité proprement confessionnelle s'est substituée à l'Assemblée, et automatiquement un ou plusieurs sanhédryns ont pris naissance ». C'est la nature des choses qui le veut. « La confession, quand elle n'a pas de représentants politiques, ce sont les chefs religieux qui, naturellement, la représentent. Et alors, les questions confessionnelles, au lieu de se tempérer et de se fondre dans la vie nationale, comme il convient en ce pays et en ce siècle, rebondissent et s'exaspèrent. »

En 1944, Chiha, à propos du retour du Liban, écrivait : « Le Liban, ce Premier Septembre, clarifié avec le visage qu'il montre en ce moment toutes les positions nationales et internationales du Proche-Orient. Il se présente sous une forme amicale et fraternelle comme une nécessité historique et humaine et il est accueilli comme tel par la fraternité universelle des nations. »

Par son esprit, il avait essayé d'élargir le petit territoire afin qu'il s'adapte au message immense : Le Liban est un maillon parmi des minorités fraternelles.

[[[]]]

Personne parmi les penseurs qui ont vécu le « retour » du Liban et se sont rendu compte de son indépendance, n'a ressenti l'amour, la vision et le rêve autant que Michel Chiha. Plusieurs voyaient son point de vue mais aucun de ses contemporains ou de ses disciples n'a atteint dans son expression la perfection qui fut la sienne ; il puisait à de nombreux savoirs et cultures.

Ceux-là étaient les pères constitutionnalistes, à l'instar des pères fondateurs qui se sont comportés avec un niveau élevé de création, de réflexion et de bonne conduite. Une pléiade qui a compté Béchara El Khoury, Riad Solh, Selim Takla, Alfred Naccache, Mohammed el-Jisr, Abdel-Hamid Karami, et Bkerke, toujours. Le discours est une flamme et non une étincelle comme le stipule Chiha qui considérait le parlement comme un forum permanent pour les affaires du pays exerçant une surveillance sur le pouvoir exécutif et s'adressant au peuple au sujet des affaires de leur Etat et du pays.

Il estimait que le parlement devait s'adresser au peuple chaque semaine au minimum, et qu'il n'y ait pas de vacances estivales. Il recommandait que le parlement se déplace à la montagne pour échapper à la chaleur, la gêne et à l'attrait de l'oisiveté, par respect pour la Constitution et les tâches relatives à ses institutions. Le parlement devrait organiser l'action nationale au lieu de se quereller, qu'il favorise la concertation au lieu de se chicaner sur l'interprétation des clauses et de semer la discorde. La matière constitutionnelle qui nécessite un bataillon d'interprètes doit être remaniée ou abolie car la Constitution est l'ensemble des droits des gens.

Nous lui avons donné un climat ensoleillé, des oliviers, des orangers, des muriers et des vignes et « tout ce qui fait de nos paysages cette Provence de l'Est ». Hélas, cher Maître, ni Provence, ni Paris, ni la Suisse dont vous disiez que ses cantons étaient nos communautés.

[[[]]]

Le fils de la région d'Aley contemplait toute l'autre Bekaa et ne voyait que la beauté, plus que ne l'avait vue ses pères venus d'Irak et les stèles de Ninive.